

**COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL  
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DÉPARTEMENTAL**

**SÉANCES DU 18 FÉVRIER 2026 ET DU 3 MARS 2026**

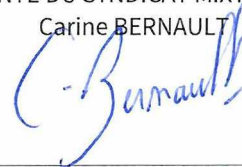
Le comité syndical du 18 février 2026 n'ayant pu atteindre le quorum, il a été proposé une seconde séance le 3 mars 2026 afin de délibérer sur les points inscrits à la précédente séance, en vertu de l'article L.2121-17 du CGCT.

**LE COMITÉ SYNDICAL ADOPTE À L'UNANIMITÉ LES DÉCISIONS SUIVANTES :**


2026/D07	PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 JANVIER 2026
2026/D08	RETRAIT DES DÉLIBÉRATIONS 2026/D03 ET 2026/D04 DU 13 JANVIER 2026
2026/D09	COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025
2026/D10	BUDGET PRIMITIF 2026
2026/D11	MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
2026/D12	PRÉVOYANCE SOCIALE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

LA PRÉSIDENTE DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION

Carine BERNAULT



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL DE GESTION  
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DÉPARTEMENTAL - LA ROCHE-SUR-YON**

Envoyé en préfecture le 23/03/2026  
Reçu en préfecture le 23/03/2026  
Publié le   
ID : 085-258502582-20260303-DELIB260303-DE

Le 3 mars 2026, le Comité Syndical de Gestion du Centre Universitaire Départemental - La Roche-sur-Yon (Vendée), dûment convoqué, s'est réuni en visio-conférence.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 18 février 2026, une nouvelle convocation a été faite en vertu de l'article L.2121-17 du CGCT : le comité peut délibérer valablement sans condition de quorum.

Nombre de membres du Comité Syndical en exercice : **12** - Date de convocation du Comité Syndical : **18 février 2026**

**Étaient présents :**

Élus : Nantes Université : Mme Carine BERNAULT, MM. Dominique AVERTY, Alexandre RONNÉ  
Conseil Départemental de la Vendée : Mme Anne AUBIN-SICARD, MM. Arnaud CHARPENTIER, Thomas PERROCHEAU  
La Roche-sur-Yon Agglomération :  
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée :  
Assistants : Nantes Université :  
Conseil Départemental de la Vendée : M. Hugues DES LIGNERIS  
La Roche-sur-Yon Agglomération :  
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée : -  
Service de Gestion Comptable Yon-Vendée : -  
SMG du Centre Universitaire Départemental : Mme Véronique JOUIN

**Soit 6 membres présents, 6 voix.**

**LISTE DES REPRÉSENTANT.E.S AU SEIN DU COMITÉ SYNDICAL DE GESTION**

Nantes Université	Titulaires	Carine BERNAULT	Présidente de Nantes Université
		Dominique AVERTY	Premier vice-président en charge des Ressources humaines et financières, dialogue social et du suivi du site de La-Roche-sur-Yon
		Alexandre RONNÉ	Directeur du Centre Universitaire Départemental
	Suppléants	Jean-Louis KEROUANTON	Vice-président en charge de l'Immobilier
		Julie MORERE	Vice-présidente Vie de campus et solidarités
Département de la Vendée	Titulaires	Arnaud CHARPENTIER	Vice-président du Conseil Départemental en charge de la Commission Collège - Education et Formation supérieure
		Anne AUBIN-SICARD	Vice-présidente du Conseil Départemental en charge de la Commission Climat, Biodiversité, Espaces Naturels Sensibles
		Thomas PERROCHEAU	Conseiller départemental
	Suppléants	Guillaume JEAN	Vice-président du Conseil Départemental en charge de la commission Culture, Tourisme, Patrimoine, Relations Internationales
		Valentin JOSSE	Vice-président du Conseil Départemental en charge de la commission Urbanisme, Habitat, Aménagement du territoire
		Alexandra GABORIAU	Conseillère départementale
La Roche-sur-Yon Agglomération	Titulaires	Françoise RAYNAUD	9 <sup>e</sup> Vice-présidente de La Roche-sur-Yon Agglomération Développement économique, Emploi, Tourisme, Enseignement supérieur
		Christophe HERMOUET	11 <sup>e</sup> Vice-président de La Roche-sur-Yon Agglomération Sports, Culture, Communication
		Annabelle PILLENIÈRE	12 <sup>e</sup> Vice-présidente de La Roche-sur-Yon Agglomération Administration générales, Finances, Ressources humaines
	Suppléants	David BELY	7 <sup>e</sup> Vice-président de La Roche-sur-Yon Agglomération Sports, Culture, Communication
		Christine RAMBAUD-BOSSARD	Conseillère communautaire Développement économique, Emploi, Tourisme, Enseignement supérieur
		Christine RAMPILLON	Conseillère communautaire - Solidarités, Petites enfance, Politique en faveur des aînés
CCI de la Vendée	Titulaires	Guyline BOSSIS	Membre élue de la CCI
		Mélanie GRELLIER DRAPEAU	Membre élue de la CCI
		Bruno SOULLARD	Directeur général de la CCI
	Suppléants	Sophie DELÉTRE	Responsable de l'École de Gestion et Commerce, CCI Vendée
		Valérie GEFFARD	Responsable Formation Continue CCI
		Mathilde BOURMEAU	Conseillère CCI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL DE GESTION  
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DÉPARTEMENTAL - LA ROCHE-SUR-YON**

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le

ID : 085-258502582-20260303-DELIB260303\_D07-DE



Le 3 mars 2026, le Comité Syndical de Gestion du Centre Universitaire Départemental - La Roche-sur-Yon (Vendée), dûment convoqué, s'est réuni en visio-conférence.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 18 février 2026, une nouvelle convocation a été faite en vertu de l'article L.2121-17 du CGCT : le comité peut délibérer valablement sans condition de quorum.

Nombre de membres du Comité Syndical en exercice : **12** - Date de convocation du Comité Syndical : **18 février 2026**

**Étaient présents :**

Élus : Nantes Université : Mme Carine BERNAULT, MM. Dominique AVERTY, Alexandre RONNÉ  
Conseil Départemental de la Vendée : Mme Anne AUBIN-SICARD, MM. Arnaud CHARPENTIER, Thomas PERROCHEAU  
La Roche-sur-Yon Agglomération :  
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée :  
Assistants : Nantes Université :  
Conseil Départemental de la Vendée : M. Hugues DES LIGNERIS  
La Roche-sur-Yon Agglomération :  
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée : -  
Service de Gestion Comptable Yon-Vendée : -  
SMG du Centre Universitaire Départemental : Mme Véronique JOUIN

**Soit 6 membres présents, 6 voix.**

Délibération n°2026/D07  
du 3 mars 2026

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 JANVIER 2026**

Il est demandé aux membres présents du comité syndical de se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 13 janvier 2026.

Aucun amendement n'est demandé.

**Le comité syndical, après délibération, approuve à l'unanimité le procès-verbal du 13 janvier 2026.**

LA PRÉSIDENTE DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION

  
Carine BERNAULT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL DE GESTION  
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DÉPARTEMENTAL - LA ROCHE-SUR-YON**

Envoyé en préfecture le 23/03/2026  
Reçu en préfecture le 23/03/2026  
Publié le  
ID : 085-258502582-20260303-DELIB260303\_D08-DE

Le 3 mars 2026, le Comité Syndical de Gestion du Centre Universitaire Départemental - La Roche-sur-Yon (Vendée), dûment convoqué, s'est réuni en visio-conférence.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 18 février 2026, une nouvelle convocation a été faite en vertu de l'article L.2121-17 du CGCT : le comité peut délibérer valablement sans condition de quorum.

Nombre de membres du Comité Syndical en exercice : **12** - Date de convocation du Comité Syndical : **18 février 2026**

**Étaient présents :**

Élus : Nantes Université : Mme Carine BERNAULT, MM. Dominique AVERTY, Alexandre RONNÉ  
Conseil Départemental de la Vendée : Mme Anne AUBIN-SICARD, MM. Arnaud CHARPENTIER, Thomas PERROCHEAU  
La Roche-sur-Yon Agglomération :  
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée :  
Assistants : Nantes Université :  
Conseil Départemental de la Vendée : M. Hugues DES LIGNERIS  
La Roche-sur-Yon Agglomération :  
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée : -  
Service de Gestion Comptable Yon-Vendée : -  
SMG du Centre Universitaire Départemental : Mme Véronique JOUIN

**Soit 6 membres présents, 6 voix.**

Délibération n°2026/D08  
du 3 mars 2026

**RETRAIT DES DÉLIBÉRATIONS 2026/D03 ET 2026/D04 DU 13 JANVIER 2026**

Suite au courrier reçu de la Préfecture de Vendée, il est demandé au Comité syndical de retirer sa délibération du 13 janvier 2026 relative à l'élection du bureau :

- La délibération 2026/D03 renouvelle le bureau suite au retrait de la Chambre de Commerce et d'Industrie à la date du 13 janvier 2026.
- La délibération 2026/D04 renouvelle la commission d'appels d'offres suite au retrait de la Chambre de Commerce et d'Industrie à la date du 13 janvier 2026.

Un nouveau bureau ne pourra être mis en place qu'après validation de chacune des instances décisionnaires des partenaires du comité syndical. Les partenaires n'ayant pas encore statué, il est demandé le retrait des délibérations sus-mentionnées.

**Le comité syndical, après délibération, procède à l'unanimité au retrait de :**

- la délibération 2026/D03 du 13 janvier 2026
- la délibération 2026/D04 du 13 janvier 2026

LA PRÉSIDENTE DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION

  
Carine BERNAULT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL DE GESTION  
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DÉPARTEMENTAL - LA ROCHE-SUR-YON**

Envoyé en préfecture le 02/04/2026  
Reçu en préfecture le 02/04/2026  
Publié le  
ID : 085-258502582-20260303-CFU\_2025-BF



Le 3 mars 2026, le Comité Syndical de Gestion du Centre Universitaire Départemental - La Roche-sur-Yon (Vendée), dûment convoqué, s'est réuni en visio-conférence.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 18 février 2026, une nouvelle convocation a été faite en vertu de l'article L.2121-17 du CGCT : le comité peut délibérer valablement sans condition de quorum.

Nombre de membres du Comité Syndical en exercice : 12 - Date de convocation du Comité Syndical : 18 février 2026

**Étaient présents :**

Élus : Nantes Université : Mme Carine BERNAULT, MM. Dominique AVERTY, Alexandre RONNÉ  
Conseil Départemental de la Vendée : Mme Anne AUBIN-SICARD, MM. Arnaud CHARPENTIER, Thomas PERROCHEAU  
La Roche-sur-Yon Agglomération :  
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée :  
Assistants : Nantes Université :  
Conseil Départemental de la Vendée : M. Hugues DES LIGNERIS  
La Roche-sur-Yon Agglomération :  
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée : -  
Service de Gestion Comptable Yon-Vendée : -  
SMG du Centre Universitaire Départemental : Mme Véronique JOUIN

Soit 6 membres présents, 6 voix.

Délibération n° 2026/D09  
du 3 mars 2026


**COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025**

Les sections d'investissement et de fonctionnement du Compte Financier Unique 2025 présentent un solde d'exécution de 197 887,57 euros, réparti comme suit :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Sections cumulées
Résultat de l'exercice	48 963,34	-25 294,52	23 668,82
Résultat reporté n-1	21 905,51	198 187,32	220 092,83
Restes à réaliser en recettes			
Restes à réaliser en dépenses	-45 874,08		-45 874,08
<b>Solde d'exécution</b>	<b>24 994,77</b>	<b>172 892,80</b>	<b>197 887,57</b>

Le comité syndical, après délibération, approuve à l'unanimité le Compte Financier Unique de l'exercice 2025, et décide que le résultat de clôture du CFU sera repris dans le budget primitif de l'exercice 2026.

LA PRÉSIDENTE DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION

  
Carine BERNAULT

## Compte Financier Unique 2025

La présentation consolidée des résultats est le suivant :

<b>Section d'investissement</b>	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
Dépenses	91 905,51	5 441,44	45 874,08
Recettes	91 905,51	54 404,78	0,00
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>48 963,34</b>	<b>45 874,08</b>

**Le résultat antérieur reporté étant de 21 905,51 euros, l'excédent d'investissement pour 2025 est de 24994,77 euros, en déduisant les restes à réaliser.**

<b>Section de fonctionnement</b>	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
Dépenses	1 881 447,32	1 722 572,42	0,00
Recettes	1 881 447,32	1 697 277,90	0,00
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>-25 294,52</b>	<b>0,00</b>

**Le résultat antérieur reporté étant de 198 187,32 euros, l'excédent de fonctionnement pour 2025 est de 172 892,80 euros.**

**Le résultat cumulé pour 2025 est de 197 887,57 euros.**

### Analyse des résultats

#### • La section de fonctionnement

Les principaux éléments ont été présentés lors du Débat d'Orientation Budgétaire 2026, à savoir :


- Chapitre 11 (charges générales de fonctionnement) : poste Fluides inférieur de 17k€ aux prévisions du SYDEV et aux dépenses d'entretien bâtementaires inférieures de 13k€, fortement diminuées par rapport aux autres années du fait de la proximité du lancement des travaux de rénovations énergétiques.
- Chapitre 12 (charges de personnel) : - 31k€ principalement du fait d'aleas difficilement anticipables (arrêts-maladie qui impactent également les recettes liées à la masse salariale) et renouvellement dans l'équipe.
- Chapitre 65 (autres charges de gestion courante) : la prise en charge des frais de déplacement des enseignants est inférieure de 11k€ par rapport au budget.

#### • La section d'investissement

Elle n'appelle pas de commentaires particuliers, peu d'investissements ayant été réalisés sur l'année 2025.

Deux investissements (système d'alerte dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité – PPMS, mobiliers extérieurs) font l'objet des Restes A Réaliser 2025, avec une mise en place prévue au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2026.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL DE GESTION  
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DÉPARTEMENTAL - LA ROCHE-SUR-YON**

Envoyé en préfecture le 25/03/2026  
Reçu en préfecture le 25/03/2026  
Publié le   
ID : 085-258502582-20260303-BUDGET2026-BF

Le 3 mars 2026, le Comité Syndical de Gestion du Centre Universitaire Départemental - La Roche-sur-Yon (Vendée), dûment convoqué, s'est réuni en visio-conférence.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 18 février 2026, une nouvelle convocation a été faite en vertu de l'article L.2121-17 du CGCT : le comité peut délibérer valablement sans condition de quorum.

Nombre de membres du Comité Syndical en exercice : 12 - Date de convocation du Comité Syndical : 18 février 2026

**Étaient présents :**

Élus : Nantes Université : Mme Carine BERNAULT, MM. Dominique AVERTY, Alexandre RONNÉ  
Conseil Départemental de la Vendée : Mme Anne AUBIN-SICARD, MM. Arnaud CHARPENTIER, Thomas PERROCHEAU  
La Roche-sur-Yon Agglomération :  
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée :  
Assistants : Nantes Université :  
Conseil Départemental de la Vendée : M. Hugues DES LIGNERIS  
La Roche-sur-Yon Agglomération :  
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée : -  
Service de Gestion Comptable Yon-Vendée : -  
SMG du Centre Universitaire Départemental : Mme Véronique JOUIN

Soit 6 membres présents, 6 voix.

Délibération n°2026/D10  
du 3 mars 2026

**BUDGET PRIMITIF 2026**

Vu l'annexe présentant le budget primitif pour l'exercice 2026 soumis au vote par chapitre et par nature, avec une présentation fonctionnelle, il est demandé aux membres du comité syndical de se prononcer sur le budget primitif 2026, présenté à l'équilibre :

	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	1 846 892,80	1 846 892,80
INVESTISSEMENT	84 994,77	84 994,77
	1 931 887,57	1 931 887,57

**Le comité syndical, après délibération :**

- approuve à l'unanimité le budget primitif 2026 tel que présenté dans les documents joints ;
- autorise à l'unanimité la Présidente à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections. Le comité syndical est alors informé de ces mouvements lors de sa plus proche séance ;
- autorise à l'unanimité la Présidente, ou son délégataire, à signer des conventions avec les associations en lien avec la vie étudiante du campus pour une enveloppe globale maximale de 3600 euros. Si conventions il y a, elles feront l'objet d'un rendu-compte lors de la présentation du CFU 2026.

LA PRÉSIDENTE DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION

  
Carine BERNAULT

# Budget primitif 2026

## 1. Section de fonctionnement

### • Les recettes

En termes de participations des partenaires, l'exercice qui s'annonce sera caractérisé par un retour au niveau de financement de 2024 (739k€) pour le Département de la Vendée et La Roche-sur-Yon Agglomération, un maintien du niveau de participation de Nantes Université (50k€) et la fin du financement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée (7,8k€).

Par ailleurs, le lancement simultané des CPER Rénovation énergétique et Construction d'un équipement sportif va impacter la capacité de mise à disposition payante des espaces gérés par le Centre Universitaire Départemental en réduisant à 1,5k€ sur les 5k€ habituellement perçus.

Les recettes liées à Campus Soir sont maintenues au même niveau que le budget primitif 2025 par prudence (20k€).

Enfin, les atténuations de charges du personnel vont globalement diminuer de 20k€ par rapport au budget primitif 2025 du fait de la fin de la mise à disposition d'un personnel auprès de Polytech, compensée pour partie par l'indemnisation perçue dans le cadre d'un congé Longue Maladie.

### • Les dépenses de fonctionnement

#### La masse salariale

Les traitements bruts évoluent plus faiblement que les années passées du fait de plusieurs départs à la retraite qui impactent l'évolution du GVT.

Par ailleurs, un contrat de soutien à la communication s'est achevé en juillet 2025 et n'a pas été renouvelé depuis.

La masse salariale prend en compte le remplacement sur un poste de catégorie, suite à un départ à la retraite prévu au 2nd semestre 2026.

Les cotisations patronales connaissent en revanche une augmentation de 3 points supplémentaires pour la deuxième année consécutive avec la hausse du taux CNRACL (une même hausse de 3 points est également prévue en 2027 et 2028).

A noter que pour la première fois, une enveloppe de 3k€ est envisagée pour participation aux demandes de financement de CPF.

#### Les autres dépenses de fonctionnement

Elles sont reconduites au niveau du Budget Primitif 2025, à l'exception des dépenses d'énergie estimées sur la base du réel 2025 selon les recommandations du SYDEV (soit -13k€ par rapport au BP2025).

Une enveloppe de 3,6k€ est également prévue pour le versement de subventions aux associations en lien avec la vie étudiante du campus.

Les autres dépenses n'appellent pas de commentaire particulier.

### • Le résultat de fonctionnement 2026

Sur la base de ces éléments, le déficit de l'exercice 2026 est de 134k€ et sera couvert par l'excédent de fonctionnement reporté au 1er janvier 2026, à savoir 173k€.

Le chapitre des Dépenses Imprévues n'existant plus dans la maquette M57, l'excédent prévu à la fin de l'année 2026 (39k€) est isolé dans des comptes du chapitre 011 (24k€) et du chapitre 012 (15k€) afin de présenter un Budget Primitif à l'équilibre tout en assurant la sincérité comptable.

## 2. Section d'investissement

### • Les recettes

Elles sont constituées de l'excédent 2025 (25k€) et du versement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (Dotation aux amortissements à hauteur de 60k€), soit 85k€, auxquels s'ajoutent les RAR2025 pour la mise en place du système d'alerte dans le cadre du PPMS.

### • Les dépenses

Les projets phares pour cette année 2026 sont le réaménagement de la salle des personnels (50k€), la remise à plat de câblage de salles de cours (15k€), le déploiement de mobiliers extérieurs pour les usagers (10k€).

### • Le résultat 2026

En fonction du nombre de projets qui pourront aboutir au cours de l'année 2026, l'ensemble des crédits pourraient être utilisés.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL DE GESTION  
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DÉPARTEMENTAL - LA ROCHE-SUR-YON**

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le

ID : 085-258502582-20260303-DELIB260303\_D11-DE



Le 3 mars 2026, le Comité Syndical de Gestion du Centre Universitaire Départemental - La Roche-sur-Yon (Vendée), dûment convoqué, s'est réuni en visio-conférence.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 18 février 2026, une nouvelle convocation a été faite en vertu de l'article L.2121-17 du CGCT : le comité peut délibérer valablement sans condition de quorum.

Nombre de membres du Comité Syndical en exercice : **12** - Date de convocation du Comité Syndical : **18 février 2026**

**Étaient présents :**

Élus : Nantes Université : Mme Carine BERNAULT, MM. Dominique AVERTY, Alexandre RONNÉ  
Conseil Départemental de la Vendée : Mme Anne AUBIN-SICARD, MM. Arnaud CHARPENTIER, Thomas PERROCHEAU  
La Roche-sur-Yon Agglomération :  
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée :  
Assistants : Nantes Université :  
Conseil Départemental de la Vendée : M. Hugues DES LIGNERIS  
La Roche-sur-Yon Agglomération :  
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée : -  
Service de Gestion Comptable Yon-Vendée : -  
SMG du Centre Universitaire Départemental : Mme Véronique JOUIN

Soit 6 membres présents, 6 voix.

Délibération n°2026/D11  
du 3 mars 2026

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le prochain départ en retraite d'une adjointe administrative principale de 2<sup>ème</sup> classe (2<sup>ème</sup> semestre 2026) rend nécessaire de recruter sur ce poste.

Afin d'assurer la réussite de ce recrutement, il est demandé d'autoriser une possible modification au tableau des effectifs en fonction du candidat retenu et d'élargir aux différents grades du cadre d'emploi du poste concerné (l'ensemble de ces possibles modifications étant en accord avec l'organigramme gradé mis en place au sein du Centre Universitaire en 2019).

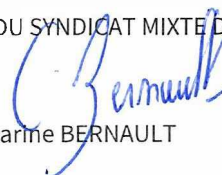
S'il devait y avoir transformation de poste, cela se traduirait par :

- Suppression du poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe
- Création d'un poste d'adjoint administratif territorial ou d'un poste d'adjoint administratif principal territorial de 1<sup>ère</sup> classe.

Par ailleurs, il est demandé d'autoriser le recrutement d'un contractuel si aucun candidat titulaire ne répondait aux critères de sélection retenus.

**Le comité syndical, après délibération, autorise à l'unanimité la possible modification du tableau des effectifs en fonction du grade de l'agent recruté, ainsi que le possible recrutement d'un contractuel sur le poste vacant.**

LA PRÉSIDENTE DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION

  
Carine BERNAULT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL DE GESTION  
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DÉPARTEMENTAL - LA ROCHE-SUR-YON**

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le

ID : 085-258502582-20260303-DELIB260303\_D12-DE



Le 3 mars 2026, le Comité Syndical de Gestion du Centre Universitaire Départemental - La Roche-sur-Yon (Vendée), dûment convoqué, s'est réuni en visio-conférence.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 18 février 2026, une nouvelle convocation a été faite en vertu de l'article L.2121-17 du CGCT : le comité peut délibérer valablement sans condition de quorum.

Nombre de membres du Comité Syndical en exercice : **12** - Date de convocation du Comité Syndical : **18 février 2026**

**Étaient présents :**

Élus : Nantes Université : Mme Carine BERNAULT, MM. Dominique AVERTY, Alexandre RONNÉ  
Conseil Départemental de la Vendée : Mme Anne AUBIN-SICARD, MM. Arnaud CHARPENTIER, Thomas PERROCHEAU  
La Roche-sur-Yon Agglomération :  
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée :  
Assistants : Nantes Université :  
Conseil Départemental de la Vendée : M. Hugues DES LIGNERIS  
La Roche-sur-Yon Agglomération :  
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée : -  
Service de Gestion Comptable Yon-Vendée : -  
SMG du Centre Universitaire Départemental : Mme Véronique JOUIN

**Soit 6 membres présents, 6 voix.**

Délibération n°2026/D12  
du 3 mars 2026

## **PRÉVOYANCE SOCIALE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ**

Suite à la déclaration d'intention transmise au Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Vendée, pour participer à la mise en place d'un contrat collectif de mutuelle santé pour les agents à partir de 2027, il est maintenant demandé aux collectivités et établissements publics qui s'inscrivent dans cette démarche, de donner mandat au Centre de Gestion afin qu'il puisse pour notre compte réaliser la mise en concurrence. Elle permettra ainsi de sélectionner un ou plusieurs organismes d'assurance à la conclusion de convention de participation pour la couverture du risque santé.

Ces démarches n'engagent pas définitivement l'établissement qui devra par la suite confirmer sa participation, une fois le panier des garanties assurantielles connues.

**Le comité syndical, après délibération, donne mandat à l'unanimité au Centre de Gestion de la Vendée afin qu'il puisse réaliser la mise en concurrence pour le compte du syndicat mixte de gestion du Centre Universitaire Départemental.**

LA PRÉSIDENTE DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION

  
Carine BERNAULT